

# La maison Bouché bientôt rénovée

**D**ans la deuxième quinzaine du mois de mars, des travaux importants vont commencer sur l'immeuble qui fait l'angle de la place de la Halle et de la rue Saint Roch. Ils devraient se poursuivre jusqu'en fin juin.

L'immeuble, soutenu depuis plusieurs années par des étais (*Photo ci-dessous*) est un des plus anciens de la bastide et sa structure demande à être consolidée, la nature des matériaux le composant nécessitant un travail particulier qui sera effectué par une entreprise spécialisée sur ce type de chantier, la société Hilaire.

À noter l'intervention sur ce chantier d'Évelyne Ballion, architecte du Patrimoine et DPLG, gage de la qualité de réalisation de ces travaux.

Durant les travaux, la circulation sera maintenue sur tous les axes proches, mais les camions ne pourront absolument pas emprunter la rue Saint-Roch, car l'emprise du chantier ne laissera le passage qu'aux véhicules légers et aux camionnettes.

Pour permettre cette circulation quelques places de stationnement seront neutralisées mais la gêne ne devrait pas durer trop longtemps étant donné la réouverture des places en travaux depuis le début de l'année. ■

## initiatives POUR CAMPAGN'ART, L'ANNÉE DU CHEVAL

**R**éunis autour d'Ann Mary Stanton, les membres de Campagn'Art ont choisi de célébrer le cheval, pour fêter à leur manière, et avec talent, le 750<sup>e</sup> anniversaire de la bastide de Villeréal.

Campagn'Art est une association constituée de passionnés de Land Art, cette tendance de l'art contemporain qui veut mettre en résonance nature et création artistique.

En 2018-2019, le grand thème de travail arrêté par Ann Mary Stanton et ses amis, traitera du cheval. L'objectif est d'installer leur création à proximité du haras, sur la route de Beaumont-du-Périgord.

L'année 2018 devrait donc être consacrée à la mise au point de prototypes, avant que ne soit lancé le projet final. Campagn'Art a voulu aussi faire coïncider ce projet avec la commémoration du 750<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Villeréal, aujourd'hui réputée « Bastide du Cheval », dont la consécration aura lieu en 2019.

Pour mener ce projet à bien, Ann Mary s'est attachée la collaboration et le talent d'une artiste britannique, sculpteure et plasticienne : Amy Goodman. Ses créations magnifiques (*Photo ci-dessous*) suffisent largement à convaincre de la juste ambition des membres de Campagn'Art ! ■



## sur la place Premiers effets du « Plan-façades »

### Accompagner les propriétaires

**S**inspirant de règlements instaurés dans de nombreuses communes de toute la France, le conseil municipal a adopté l'an passé un « plan façade ». L'important chantier d'amélioration des espaces publics que la commune a engagé en 2015 justifiait que l'on accompagne cet effort en apportant une aide aux propriétaires de bâtiments dont les façades sont visibles depuis ces espaces publics et qu'eux aussi engagent des travaux de rénovation et de restauration. La première maison qui a bénéficié de ce régime d'aide se trouve rue du Dropt, au N°20.

Vont suivre la maison de Pierre Bouché, à l'angle de la place de la halle et rue Saint-Roch, la maison du 11 rue Roger-Bissière, la maison du 47 rue Saint-James, et celle située au 11 place de la Libération. Ces dossiers ont été examinés par la commission spécialisée et proposés au vote des élus. D'autres propriétaires préparent de nouveaux dossiers, notamment place de la halle et rue Saint-James. À l'occasion de ces travaux de rénovation des

façades, nous demandons aux propriétaires qui bénéficient de cette aide d'enlever les climatiseurs visibles des espaces publics et, le cas échéant, de modifier les descentes de gouttière ou sorties d'évacuation pour compléter le travail sur les façades, fenêtres et volets. En 2017, une somme de 20 000 euros avait été prévue dans le budget, dont 50 % seulement ont été attribués. Le budget 2018 tiendra compte de ces demandes, plafonnées à 5 000 euros pour un pourcentage maximum de 25 % des dépenses de travaux réalisés par des professionnels. ■



Bimestriel d'information municipale

## dossier Un plan-guide pour ouvrir la bastide au visiteur

### « Siagatz los benvenguts ! Acabatz d'intrar... » \*



Photo Didier Veysset

«**S**oyez les bienvenus ! Mais finissez donc d'entrer... » Les anciens, dans leur parler occitan, pour inviter le visiteur à franchir le seuil, l'accueillaient sur le pas de la porte avec cette formule : « Acabatz d'intrar ». C'est justement le propos du plan-guide que vient de soumettre le paysagiste, artisan des aménagements de la bastide : un programme d'actions pour inciter ceux qui, empruntant le tour de ville, ne font que passer sans la voir, à entrer dans la bastide, à la découvrir et en savourer les charmes. ▶▶▶ Lire pages 4 & 5

## sur la place Le bâtiment de l'école primaire

**A**u cours du conseil d'école du premier trimestre, la directrice, Karine Faucart, s'était inquiétée du vieillissement de ce bâtiment et avait envisagé des transformations. Le maire a proposé d'organiser une visite avec une architecte pour évaluer les risques potentiels et possibilités d'évolution. La visite a été effectuée début février en présence de la directrice, de l'architecte

Valérie Auroux, du maire et de Jean-Jacques Caminade. Première constatation, il n'y a pas de problème structurel grave et les fissures ou "soupleses" de plancher proviennent du vieillissement naturel des matériaux du bâtiment. Des travaux seront réalisés par les personnels communaux ou des entreprises en fonction des besoins. Les principales modifications que souhaitait la directrice ne

seront pas prises en compte car elles concernent des murs porteurs. En revanche, le projet de créer un espace récréatif couvert et fermé, pour y dispenser des cours de gymnastique, par exemple, ou un lieu abrité pour les récréations l'hiver, sera étudié par les élus. En réunissant les deux garages du fond de la cour et une partie du préau, l'espace ainsi créé aurait une superficie d'environ 75 m<sup>2</sup>. ■

## N° 79 Sommaire

• Sur la place  
Le bâtiment de l'école primaire  
— Page 1

• État civil  
• Première naissance à Villeréal depuis 17 ans...

• Actualité : Nadau en concert, Plus beaux villages de France, Saison d'opéra, Festival à Villeréal, Maison du Souvenir, Saison hippique.

• Tour de ville : Foires 2018, Croix-Rouge, Finances publiques, Station d'épuration, Cartes et passeports, Campagn'Art, Foulées de Rives, Noms de lieux.

• Éditorial  
Villeréal Vivant  
par Pierre-Henri Arnstam  
— Pages 2 & 3

• Dossier  
Un plan-guide pour ouvrir la bastide au visiteur  
— Pages 4 & 5

• Débat  
PLUi et zones constructibles  
(Suite)  
— Page 6

• Questions sur...  
La collecte des ordures  
• Jean-Pierre Petit  
La réussite du club des aînés  
— Page 7

• La maison Bouché rénovée  
• Sur la Place (2)  
Le plan-façades.  
• Initiative  
Campagn'Art et le Cheval  
— Page 8

## L'état civil

### ◆ DÉCÈS

Pierre GIRAULT, veuf de Marie RONZIÈRES, 94 ans, le 21 janvier 2018 à Villeneuve/Lot.

Martial DUCOUTUMANY, divorcé de Nicole BRIFAUT, 79 ans, le 31 janvier à Villeneuve/Lot.

Michel WNEK, époux de Renée DELMAS, 90 ans, le 15 février à Villereal.

Première fois en 17 ans

## NÉE À VILLERÉAL

Dans la rubrique état-civil, ci-dessus, nous annonçons tous les deux mois les mariages et les décès. N'ayant à Villereal pas d'hôpital ni de clinique disposant d'un service de maternité, les naissances ont lieu dans d'autres communes. Nous n'en faisons pas état car ce sont les communes du lieu de naissance qui considèrent la naissance des enfants dans les registres de l'état-civil. Autrefois, comme dans toutes les communes rurales de France, les naissances avaient lieu souvent au domicile familial.

Le fait est devenu extrêmement rare. Pourtant, le 14 février, jour de la Saint-Valentin, à 14 h 43, Elyne Caron est née au 31 de la rue du Dropt, où ses parents Sandra Toupenaud et Jeremy Caron sont restaurateurs à « La Dolce Vita ». Cela faisait dix-sept ans qu'un tel événement n'était pas arrivé à Villereal. Longue et belle vie à Elyne, sa sœur et ses parents !



## actualités

### ◆ 750 ANS DE VILLERÉAL

## Nadau en concert

En septembre dernier, à l'occasion du 750<sup>ème</sup> anniversaire de Villereal, une première exposition à l'espace Jean Moulin avait permis de découvrir des documents inédits sur notre bastide. Une autre exposition est en préparation pour septembre prochain et nous travaillons déjà sur le programme de 2019, avec l'objectif de donner à cette troisième année de célébration un éclat important. Notez bien cette date : **samedi 24 août 2019**, à l'hippodrome, un **concert du groupe Nadau** (Photo). L'organisation se fera au travers de deux associations villeréalaises que la municipalité remercie : les *Troubadours de Guyenne* et le *Comité de jumelage*. D'autres temps forts devraient intervenir en 2019 en attente de confirmation.

### ◆ PLUS BEAUX VILLAGES

## Dossier accepté

Après le vote unanime des élus le 31 janvier, le dossier de demande d'agrément a été envoyé à l'association qui examine les candidatures et attribue le label « Plus beau Village de France ». L'association a répondu rapidement que le dossier était valable, car il répond aux critères qui auraient pu être éliminatoires. L'étape suivante sera la venue à Villereal d'experts qui jugeront des points forts et des points faibles. Dossier photo à l'appui, ils rendront un rapport qui sera présenté à la commission chargée d'accorder le label.

## tour de ville

### Calendrier des foires 2018

Les samedis 20 janvier ; 17 février ; 17 mars ; 21 avril ; 19 mai ; 16 juin ; 14 juillet ; 18 août ; 29 septembre ; 27 octobre ; 17 novembre ; 22 décembre.

### Campagne Croix-Rouge

Durant trois jours, la Croix-Rouge va organiser à Villereal une campagne de sensibilisation dans la période comprise entre le 26 mars et le 21 avril. Des personnes frapperont aux portes de votre domicile. Elles porteront des vêtements aux couleurs de l'association et auront également un badge. Elles interviendront du lundi au vendredi de 10h à 20h, le samedi de 10h à

18h. Il s'agit de sensibiliser chacun de nous sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge et de trouver de nouveaux soutiens réguliers. Attention, cette campagne n'est pas destinée à faire une quête en espèces ou en chèques. Rappelons qu'à Villereal la mairie travaille en étroite collaboration avec la Croix-Rouge locale notamment pour l'aide apportée aux familles les plus démunies.

### Accueil Finances publiques

Un nouveau service d'accueil personnalisé est ouvert au centre des finances de Villeneuve-sur-Lot, sur rendez-vous. Il permet d'éviter les déplacements inutiles. Il n'y aura pas d'attente car un rendez-vous

### ◆ SAISON DU METROPOLITAN OPERA

## Spectateurs à la hausse

La saison 2017-2018 va se conclure avec trois rendez-vous : une nouvelle production de « *Così fan tutte* » de Mozart, **samedi 31 mars** (18 h 55), dans une magnifique mise en scène de Phelim McDermott avec Amanda Majeski, Serena Malfi,



Kelli O'Hra, Ben Bliss, Adam Plachetka et Christopher Maltman.

**Samedi 14 avril** (18 h 30), « *Luisa Miller* » de Verdi, mis en scène par Elijah Moshinsky, avec une distribution exceptionnelle : Plácido Domingo, Sonya Yoncheva, Olesya Petrova, Piotr Beczala, Alexander Vinogradov et Dmitry Belosselskiy. Enfin, **samedi 28 avril**, (18 h 55), le Met Opera proposera une nouvelle production loufoque et colorée de « *Cendrillon* » de Massenet, avec Joyce Di Donato, Alice Coote, Stephanie Blythe, Kathleen Kim, Laurent Naouri.

aura été pris et la personne qui vous recevra aura pris connaissance avant l'entretien de votre dossier. Ce service traite questions complexes. Les rendez-vous peuvent se prendre au téléphone. Paiements, renseignements, remises de formulaires pourront toujours se faire à Monflanquin.

### Station d'épuration

Chaque année, un technicien du conseil départemental vérifie l'état de la station d'épuration mise en service en juin 2002. Le rapport indique : « *Toujours un bon fonctionnement et une très bonne qualité de l'eau traitée sur cette station. Le taux de boues dans le bassin est bas. L'eau de sortie est de très bonne quali-*

## questions sur... L'ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES ORDURES

**Changer de comportement, se défaire de nos mauvaises habitudes, seule solution possible face à l'augmentation continue de la masse de déchets que nous sommes obligés de traiter. Forcément. – Pierre-Henri Arnstam.**

### ● Collecte des déchets, tri sélectif, les changements s'avèrent profonds...

Cette réflexion est en cours partout en France. Pour plusieurs raisons : le coût de traitement des ordures augmente et la hausse va s'accroître dans les prochaines années ; l'État veut inciter fortement à un changement des comportements. Le tri sélectif devient de plus en plus ouvert sur des contenants actuellement exclus de ce tri : par exemple les pots de yaourt. Or, si l'on trie mieux, on pourra vendre les déchets triés tout en diminuant le coût du traitement de nos ordures puisque leur poids aura diminué.

### ● Des changements sont-ils déjà intervenus ?

Oui, sur les territoires du Canconais et du Monflanquinois fin 2017. Les bacs jaunes ont été remplacés par des co-

lonnes aériennes pour collecter les emballages (bouteilles plastiques, boîtes métalliques ou cartonnages...). Pour le tri sélectif, une harmonisation des collectes sur tout le territoire de la communauté sera mise en place avec l'arrivée de contenants d'un volume plus important. Elle permettra une amélioration des collectes sur l'ensemble des 43 communes. Cette organisation existait déjà sur la moitié du territoire, elle est aujourd'hui généralisée.

### ● 2018 sera marquée par le lancement de la redevance incitative...

La redevance incitative doit, comme son nom l'indique, permettre une baisse significative du volume d'ordures ménagères destiné à un traitement coûteux, au profit d'une augmentation sensible du tri, générateur de recettes.

Cela passera par la suppression de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Elle sera remplacée par une facture (la redevance incitative), comme pour votre consommation d'eau ou d'électricité. Et, comme pour l'eau et l'électricité, chacun de nous paiera en fonction du volume de déchets déposé dans les contenants semi-enterrés. Alors qu'aujourd'hui, la TEOM est liée à la taxe foncière, sans rapport avec le volume de déchets générés par les habitants du lieu. Demain, si chacun de nous fait un petit effort pour trier mieux, nous paierons moins qu'aujourd'hui.

### ● Des travaux ou des achats sont-ils nécessaires ?

Les bacs actuels de collecte des ordures ménagères vont être remplacés par des contenants semi-enterrés. Progres-

sivement, tout le territoire va être équipé de ce matériel. Ces contenants seront dotés d'un système d'identification et d'ouverture avec badge remis à tous les foyers. Ce badge va enregistrer les dépôts de tous les détenteurs. Le tambour situé sur le couvercle permettra le dépôt de poches poubelle d'un volume de 50 litres. Après la mise en place progressive des contenants semi-enterrés, nous aurons en 2019 une année expérimentale, afin que chacun s'habitue à cette évolution des pratiques en matière de déchets et de tri, et le nouveau système entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le service environnement de la Communauté de Communes aura, dans les mois qui viennent plusieurs occasions de vous expliquer plus précisément comment utiliser ces nouveaux contenants. ■

## portrait



**Avec 348 adhérents, le Club du Sourire est le plus important du département**

## Jean-Pierre Petit

### La réussite du club des aînés

**Pour le président du club du troisième âge de Villereal, sa présence à la tête de l'association et ce record ne seraient qu'une simple coïncidence. Certes, l'ancien contrôleur laitier appartient à une nouvelle génération de retraités (celle née à la fin de la seconde guerre mondiale) mais et surtout le monde des « aînés » a changé. Pour des raisons diverses – niveau d'études et de compétences, milieu professionnel et socioculturel, espérance de vie – la réussite du Club du Sourire, créé au milieu des années 70, ne tient pas du hasard.**

Lorsque Jean-Pierre Petit prend sa retraite de contrôleur en 2004, le secteur laitier achève son douloureux démantèlement, après vingt ans de production régulée par des quotas mis en place en 1984. L'année même où Jean-Pierre s'était installé à Villereal avec sa mère. Le dynamisme de la bastide, le cadre de vie, la simplicité des gens et leur nature sympathique, avaient justifié son choix. Villereal et pas ailleurs. Pourtant, Jean-Pierre Petit est né à Cancon. Fils de paysans, il a sillonné le coin : grand-mère de Mazières, mère de Ferrensac, ferme à Montaut, école à Cancon puis Born, col-

lège à Castillonès... Bon élève, le certifié puis le BEPC en poche, il sera pensionnaire au lycée Georges Leygues. Il y décrochera ses deux bachelors et aurait même entamé des études supérieures s'il n'y avait eu le décès du père. Mère seule avec ses deux garçons, les grands-parents en plus... Le service militaire effectué, il fallait trouver du boulot. Du tunnel de séchage de la prune au contrôle des tabacs, Jean-Pierre aboutit devant les élèves d'une maison familiale rurale où il passera un an. L'année 68 sera décisive pour lui, non pas à cause des barrages de paysans, mais

parce qu'en mars, il entre à la Chambre d'agriculture en qualité de technicien d'élevage. Son passage par l'école de Rambouillet fait de lui un contrôleur laitier (sélection animale, environnement, alimentation, conduite du troupeau, qualité du lait) et décide de sa profession. Celui-ci prendra un tour autogestionnaire sous la forme d'une SCOP, une société coopérative ouvrière de production. Organiser son travail, communiquer, gérer, prendre en compte le collectif, les aspects sociaux, négocier... Il y avait là certainement les ferments de la belle réussite qui est celle, aujourd'hui, du club des retraités. ■

## LES ZONES CONSTRUCTIBLES RÉTRÉCIES (suite)

Mois après mois, les contours de la carte du futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) se précisent. Comme nous l'avons déjà évoqué dans notre précédent numéro, l'exercice pour chacune des communes est assez difficile : les lois ALUR et NOTRe de 2014 et 2015 ont généré des orientations et des contraintes fortes : afin de préserver les zones agricoles, de protéger les paysages et d'éviter de lourdes dépenses pour les communes qui doivent investir pour mettre à disposition les réseaux (routes, eau, électricité, assainissement), il n'est plus possible de construire dans n'importe quel coin du territoire.

**L**e plan local d'urbanisme (PLU) que Villeréal avait adopté en 2005, révisé par la suite, comportait 65 hectares constructibles. Nous devons réduire fortement ces surfaces pour n'en conserver que dix-sept, soit l'équivalent de 95 à 110 maisons, avec une prévision de réalisation sur dix ans.

Bien évidemment, si, dans quatre à cinq ans, nous sommes déjà proches de ce chiffre, nous pourrions demander une révision du PLUi pour obtenir de nouvelles surfaces constructibles.

Mais, aujourd'hui comme demain, cela ne pourra se faire que dans un développement harmonieux autour des constructions existantes du centre bourg.

Il ne faudra pas oublier également la possibilité de transformer des bâtiments de caractère qui ont fait l'objet de repérages hors des agglomérations (granges, séchoirs à tabac...) et qui pourront devenir par exemple des gîtes ou des locaux pour artisans.

Afin d'atteindre l'objectif qui nous est fixé, les élus, avec l'aide de l'architecte Philippe Millasseau et des responsables du service urbanisme de la communauté de communes, Marie-Paule Eveillard et Amandine Richon, ont examiné attentivement les

parcelles actuelles et les projets envisagés par différents propriétaires.

Étant donné l'ampleur de la diminution des surfaces constructibles, il nous est apparu qu'il fallait distinguer deux catégories de propriétaires : en fonction de la proximité avec le centre bourg, bien évidemment, mais aussi par rapport aux projets, actuels ou futurs.

Un propriétaire qui avait aujourd'hui une ou plusieurs parcelles constructibles va subir une perte potentielle si ces parcelles ne sont plus constructibles.

était envisagé par exemple au moment de la retraite, et l'arrivée du PLUi peut bousculer ce calendrier.

Nous avons donc plaidé en faveur de ces acheteurs, qui ont déjà investi des sommes conséquentes. Leurs parcelles ont été intégrées dans les 17 hectares.

En revanche, nous n'avons pas retenu les parcelles des propriétaires qui envisageaient, par exemple, des opérations de lotissement, et cela depuis plusieurs années, mais sans avoir réellement commencé les aménagements nécessaires.

Ces propriétaires, comme indiqué plus haut, pourront, si le rythme des constructions est plus rapide que prévu, proposer leurs surfaces dans une révision du PLUi.

Dans quelques jours se tiendra la dernière réunion préparatoire sur le zonage.

Une enquête publique sera

prévue avant l'adoption définitive du PLUi, fin 2019. Cette enquête peut permettre, à la marge, de prendre en compte certaines demandes.

Mais il faut savoir toutefois que le total des surfaces constructibles accordé ne pourra être modifié. ■



Journal bimestriel d'information communale de Villeréal (Lot-et-Garonne) – N° 79 - Mars - Avril 2018  
 Responsable de la publication : Pierre-Henri Arnstam, maire de Villeréal. • Secrétariat de rédaction, illustration, mise en pages : ICimedia - Agen - 2004B148 • Imprimerie : Pub-Echo - Agen 87B104 • Photo de manchette © Didier Veysset.

— www.mairie-villereal.fr — La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal est interdite —

## Villeréal Vivant

Pierre-Henri Arnstam

**V**illeréal est un village vivant. Nous le constatons chaque jours de l'année. C'est ce qui frappe les visiteurs. C'est ce qui a incité les nouveaux habitants à choisir Villeréal, plutôt que Casteljaloux ou Bergerac (ce que m'a dit récemment une nouvelle résidente des *Sénioriales* !). La diversité des offres commerciales contribuent beaucoup à cette attractivité, ainsi que la qualité de vie de la bastide.

Depuis plusieurs mois, la deuxième phase du grand chantier de l'aménagement des espaces publics est en cours. Il va bientôt se terminer.

Par ailleurs, plusieurs propriétaires privées ont décidé également de faire des travaux, sur les toitures et sur les façades.

Chacun de nous doit être attentif à la vie collective de notre village qui est évidemment perturbée par ces travaux, la plupart du temps indispensables et dont certains ont été différés afin que tout le village ne soit pas en chantier en même temps.

J'attire particulièrement votre attention sur les règles de stationnement : lorsque nous avons choisi l'équipe dirigée par Guillaume Laizé pour aménager les places, leur approche de l'importance du rôle joué dans notre vivante bastide par les véhicules particuliers nous a fortement intéressés. D'autres propositions rejetaient la voiture hors du village et non plus dans le village.

Nous avons refusé ces propositions et choisi celle de Guillaume Laizé, qui avait pour nous le grand mérite de conserver une place importante au transport individuel au cœur du village. Mais cela n'induit pas que les règles de stationnement ont disparu. Merci de les respecter quotidiennement ! ■

La saison-ci est marquée par une hausse de la fréquentation nette et régulière : une centaine de spectateurs en moyenne ! Le programme de la saison 2018 -2019 est arrêté. Ouverture le 6 octobre avec « Aïda » de Verdi et la diva Anna Netrebko. Clôture le 11 mai 2019 avec « Dialogues des Carmélites » de Poulenc.

### ◆ FESTIVAL À VILLERÉAL

#### L'intérêt des créateurs

Le Festival de théâtre continue de susciter l'intérêt des comédiens et metteurs en scène : fin février Samuel Vittoz avait reçu 18 projets pour l'été 2018 (4 ou 5 sont retenus chaque année). Les porteurs des projets choisis viendront à Villeréal d'ici la mi-avril afin de prévoir leurs lieux de spectacle. La résidence commencera à partir du lundi 28 mai, et le Festival présentera l'ensemble des spectacles du mercredi 4 au jeudi 12 juillet 2018.

### ◆ MASSACRE DE TOURLIAC

#### Une maison du souvenir

Depuis deux ans, grâce à l'obstination du maire de Tourliac, Jean Chabronnerie, le projet d'achat de la maison où furent abattus le 14 juillet 1944 onze résistants est devenu réalité. Le 14 juillet prochain, cette maison, celle du massacre, deviendra celle de la mémoire, du souvenir (ci-contre). Tout cela résulte du vote positif du conseil municipal de Tourliac, du soutien important de l'État, des apports des collectivités départementales et communales, de l'appui

de l'ANACR, l'association des anciens combattants et amis de la Résistance ainsi que des autres associations qui œuvrent toutes ensemble pour sauvegarder la mémoire de ceux qui ont disparu pour préserver notre liberté.

### ◆ COURSES HIPPIQUES

#### Le programme 2018

Une fois encore le Pesquié-bas s'est placé en tête des hippodromes de sa catégorie dans le grand sud ouest. Cet été 2017, les 48 courses organisées ont enregistré une moyenne de 1 000 entrées payantes avec un pic de fréquentation pour le Grand Prix (1 376). On a noté en revanche une baisse des repas, beaucoup préférant le buffet au



Les porte drapeaux villeréalais devant la maison des martyrs de Tourliac. (Photo JP Epinette)

menu complet du restaurant. La saison 2018 connaîtra une réunion exceptionnelle dimanche 29 juillet, avec une course PMU télévisée en direct (11h30) sur la chaîne *Equidia*.

**Cinq réunions nocturnes sont au programme 2018** : samedi 21 juillet, vendredi 3 et samedi 4 août (concours de chapeaux), samedi 11 août (Grand Prix de Villeréal), et samedi 18 août.

té ». Le technicien note qu'il faut replanter des roseaux dans les lits de séchage afin de maintenir ce très bon niveau de qualité.

### Cartes d'identité, passeports

Le mois de janvier 2018 a marqué une forte reprise de la demande de passeports et de cartes nationales d'identité : 48 CNI soit le nombre le plus élevé depuis neuf mois et 30 passeports, plus du double qu'au cours du mois de décembre.

### Rendez-vous Campagn'Art

L'association continue de créer des œuvres afin de les installer sur le chemin de Barbot. Elle organise deux journées d'accueil le samedi 24 et le dimanche 25 mars dans la salle

Jean Moulin en exposant les projets réalisés depuis 10 ans et en ayant une journée d'activité sur les nichoirs pour les oiseaux. Un projet très ambitieux est en préparation en liaison avec une artiste anglaise, Amy Goodman, (Lire page 8).

### Foulées de Rives-Villeréal

Cette année, deux courses, l'une de 10 km, l'autre de 20 km partiront, le dimanche 24 juin, du parvis de l'église de Villeréal. Par ailleurs, les organisateurs proposent également une randonnée de 10 km et un relais de 2 x 5 km. Les organisateurs cherchent toujours des bénévoles qui seraient disponibles durant une heure pour sécuriser les routes empruntées

par les coureurs. **Contact** : Jean-Michel Gava 06 46 33 53 15 ou jeanmichelgava@gmail.com

### Noms de lieu villeréalais

Au terme d'une enquête auprès des anciens, Père Boissière donnera une conférence sur les noms de lieux de la commune dans le cadre de la *Quinzaine Occitane* et des manifestations des *750 ans de Villeréal*. Ce sera l'occasion de renouer les liens avec l'histoire de Villeréal et celle de nos ancêtres. Vendredi 4 mai - Salle François-Mitterrand à 20 h 30.

### Conseil municipal

La prochaine séance, publique, se tiendra à la mairie mardi 27 mars à 20 h 30. ■

Un plan-guide attractif pour ouvrir la bastide au visiteur...

# VENEZ, ENTREZ, DÉCOUVREZ

La commune mène, depuis huit ans, une réflexion d'ensemble sur l'amélioration des espaces publics. Premier constat, dans ces espaces, au fil des ans, on a privilégié le minéral au détriment du végétal. Ce dernier avait même totalement disparu de certaines places et rues. Un paradoxe car Villeréal présente une caractéristique rare : des jardins privés nombreux – certains de mille mètres carrés ! – au cœur de la bastide.

Avec l'aide du CAUE, la municipalité a fait appel à une équipe dirigée par le paysagiste Guillaume Laizé. Deux ans et demi plus tard, les principaux espaces publics de la bastide ont été rénovés tandis que massifs, arbres et fleurs y retrouvent leur place.

Nous avons demandé à Guillaume Laizé de poursuivre la réflexion sur les entrées du village, sur les boulevards et sur la classification des rues. Ce « plan-guide » devrait permettre aux élus de poursuivre durant plusieurs années le travail réalisé en bénéficiant de la vue d'ensemble qu'architecte et paysagiste portent sur notre village.

**Établir un diagnostic, rassembler les données, les croiser, les classer, réfléchir, hiérarchiser, requalifier... le plan-guide propose six axes de réflexion.**

■ Requalifier les entrées de Villeréal, le boulevard de ceinture et ses abords :

> mettre en valeur les boulevards et les accès à la bastide à l'image du riche patrimoine qu'elle renferme, qui reste aujourd'hui insoupçonnable à première vue depuis ses abords de qualité banale,

> inciter les visiteurs à se garer sur le tour de ville et à aller à pied découvrir la bastide,

> valoriser les berges du Dropt – comme un espace de nature, de promenade et d'agriculture urbaine – et ses accès depuis la ville.

■ Établir un classement des rues par typologie guidant leur aménagement comme ce fut le cas lors de la fondation de la bastide.

> redonner une lisibilité à la trame urbaine de la bastide croisant histoire, mise en valeur du patrimoine et usages actuels.

> harmoniser de façon globale le traitement des rues, éviter la multiplication des matériaux et des types d'aménagement.

■ Valoriser le patrimoine architectural de la bastide par un travail de mise en scène des rues d'après la qualité de traitement des façades (matériaux, couleurs, mise en œuvre, plantations, etc.), établir un dialogue entre les élévations et les voies, permettre des variations sur le plan-guide en fonction des lieux à révéler ou à intégrer.

■ Réfléchir de façon globale aux sens de circulation pour fluidifier et sécuriser les flux routiers, piétons et le stationnement.

■ Croiser toutes ces données pour conserver l'identité de Villeréal avec sa particularité de bastide vivante et dynamique. Dotée d'un patrimoine exceptionnel qui la classe dans les plus belles bastides, elle n'a pas fait le choix de muséifier sa ville en laissant les usages modernes liés à la voiture ; le plan-guide doit donc prendre en compte cette volonté.

■ Hiérarchiser les actions à mettre en place dans le temps :

> suivre un schéma global centrifuge : depuis le cœur de ville autour des deux ensembles de places réaménagées vers la périphérie, tout en intégrant dès le départ la question des boulevards ouest et nord et de la relation aux berges du Dropt comme prioritaire

> prioriser les parcours piétons et semi-piétons

> prendre en compte les aménagements les plus récents (sur les rues charretières) comme moins prioritaires. ■

« Les colombages témoignent d'un mode de construction économique et rapide. Cette richesse patrimoniale diverse et vivante doit être préservée. »



« Travailler sur l'aménagement du tour de ville et ses accroches urbaines et paysagères pour "recoudre" la bastide avec la vallée du Dropt »

## Enjeux la bastide de Villeréal dans son paysage

